

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 21 juin 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à la salle des fêtes de Neuvic.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

M. André Alanore qui a donné pouvoir à M. Jean Stöhr,  
Mme Maryse Badia qui a donné pouvoir à M. Christophe Arfeuillère,  
M. Jean-Marc Bodin qui a donné pouvoir à M. Gérard Vinsot,  
M. Jean-Paul Bourre qui a donné pouvoir à Marie-Hélène Pommier,  
M. Marc Bujon qui a donné pouvoir à Gilles Magrit,  
Mme Sandra Délibit qui a donné pouvoir à Mme Marilou Padilla Ratelade,  
M. Pierre Fournet qui a donné pouvoir à M. Alain Fonfrède,  
Mme Frédérique Fraysse qui a donné pouvoir à M. Tony Cornelissen,  
M. Jean-Pierre Guitard qui a donné pouvoir à Mme Mady Junisson,  
Mme Nathalie Le Gall qui a donné pouvoir à M. Jean-François Michon,  
Mme Martine Leclerc qui a donné pouvoir à M. Gilles Chazal,  
M. Jean-Marc Michelon qui a donné pouvoir à Mme Laurence Boyer,  
Mme Christiane Monteil qui a donné pouvoir à M. Pierre Chevalier,  
Mme Laurence Monteil qui a donné pouvoir à M. Daniel Poigneau,  
Mme Martine Pannetier qui a donné pouvoir à M. Michel Pesteil,  
M. Marc Ranvier qui a donné pouvoir à M. Philippe Pelat,  
Mme Valérie Sérurier qui a donné pouvoir à Mme Annie Gonzalez,  
M. Jean-Michel Taudin qui a donné pouvoir à M. Éric Cheminade,

Mme Véronique Bénazet, excusée (non représentée),  
M. Éric Bossaert, excusé (non représenté),  
M. Robert Bredèche, excusé (non représenté),  
M. Daniel Caraminot, excusé (représenté),  
M. Bernard Couzelas, excusé (représenté),  
Mme Christine Da Fonseca, excusée (non représentée),  
Mme Nathalie Delcouderc-Juillard, excusée (non représentée),  
Mme Catherine Durand, excusée (non représentée),  
M. Daniel Escurat, excusé (non représenté),  
M. Michel Lefort Lary, excusé (représenté),  
M. Bernard Maupomé, excusé (non représenté),  
M. Didier Pénéoux, excusé (représenté),  
Mme Nathalie Peyrat, excusée (non représentée),  
Mme Sylvie Prabonneau, excusée (non représentée),  
M. Joël Pradel, excusé (représenté),  
M. Bernard Rouge, excusé (non représenté),  
Mme Christine Rougerie, excusée (représentée).

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture

À Ussel, le 11/01/2017

Le président,

Françoise Béziat est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 73 // pouvoir(s) = 18 // votants = 91

## **Demande de subvention pour la programmation culturelle communautaire Ressource(s) 2017-2018**

Le président explique que le service Culture, tourisme et loisirs met en œuvre une programmation culturelle annuelle sur le territoire communautaire, en partenariat avec le PNR de Millevaches, le Pays d'art et d'histoire et les services culturels d'Ussel et de Meymac.

La prochaine saison culturelle portera sur le thème « Ressource(s) ». Le montant prévisionnel total des dépenses s'élève à 32 468 € HT, et se répartit de la manière ci-dessous :

### Plan de dépenses prévisionnelles 2017-2018 Ressource(s) :

Nature des dépenses	Montants en € HT
Dépenses artistiques (achat de spectacles, cachets, droits d'auteur, frais de techniciens, ...)	16 663
Communication (conception, impression des supports de communication)	8 850
Autres dépenses (achat de petit matériel, hébergement et restauration)	6 955
TOTAL en € HT	32 468

### Plan de financement prévisionnel 2017-2018 Ressource(s) :

Nature des dépenses	Montants des dépenses en € HT	Total dépenses en € HT	Financements		
			Subvention PACT/DRAC	Subvention Leader	HCC 20 %
Dépenses artistiques (achats de spectacles, cachets, droits d'auteur, frais techniques et techniciens, ...)	16 663	32 468	5 000	20 975	6 493
Communication (conception, impression des supports de communication...)	8 850				
Autres dépenses (achat de petit matériel, hébergement et restauration...)	6 955				

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- approuve le plan de dépenses prévisionnelles de la saison culturelle communautaire 2017-2018 Ressource(s) présenté ci-dessus ;

- approuve le plan de financement prévisionnel de la saison Ressource(s) présenté ci-dessus ;
- autorise le président à effectuer les demandes de subvention Leader auprès du Pays Haute-Corrèze Ventadour et PACT auprès du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce projet.

Pour extrait conforme,  
À Neuvic, le 29 juin 2017  
Le président,  
Pierre Chevalier

